



Photo : Catherine Négrinat - CRPF

## Planter ou régénérer naturellement : doit-on vraiment choisir ?

### NUMÉRO SPÉCIAL PLANTATION

#### SOMMAIRE

<b>Edito</b> : Planter ou régénérer, doit-on vraiment choisir ? .....	p 1
<b>Actualités</b> : 10 <sup>ème</sup> journée de la Forêt Privée en Moselle .....	p 2-3
Le FA3R, fonds vosgien d'aide au reboisement .....	p 4-5
<b>Technique</b> : Densités Faire les bons choix .....	p 6-7
<b>Homme des bois</b> : Alain Jacques Je plante comme je suis ! .....	p 8
<b>Parole à Jean-Michel Hénon</b> Nouveaux systèmes de récolte .....	p 9
<b>Autour de nous</b> : Pépinières Etienne Du punch pour les plantations ! .....	p 10
<b>Arbre au vert</b> : Adaptation des essences La biodiversité intraspécifique .....	p 11
<b>De feuilles en aiguilles</b> : Nos brèves .....	p 12

Dans les années 1950 à 1980, il a été installé de nombreux peuplements forestiers, le plus souvent sur d'anciennes terres agricoles, grâce à l'intervention du Fonds Forestier National (FFN). Plus de 2 millions d'hectares ont ainsi été plantés, généralement en résineux. Ils ont permis de doter notre pays d'une importante réserve de bois supplémentaire qui alimente aujourd'hui la filière industrielle.

Progressivement pour des raisons diverses, coupes à blanc et plantations artificielles ont été remises en cause au profit de la régénération naturelle, jugée plus économe et moins "brutale" pour les milieux.

Aujourd'hui, la France est, en Europe, l'un des pays qui plante le moins (environ 45 millions de plants contre 300 millions en Allemagne) et la régénération naturelle, largement développée, a montré certaines limites :

- × difficulté, voire impossibilité, d'apparaître sur certains milieux difficiles,
- × installation massive d'essences non souhaitées comme le saule ou le bouleau,
- × apparition d'espèces à fort pouvoir de dissémination, mais à exigences écologiques parfois fortes, comme le frêne ou le chêne pédonculé, et, par conséquent, pas toujours adaptées à la station où elles s'installent.

Beaucoup de propriétaires hésitent aujourd'hui à se lancer dans des investissements lourds pour installer des peuplements, dont la rentabilité apparaît de plus en plus incertaine. Parallèlement, on constate des formes "d'extrémismes" vis-à-vis desquelles il convient de conserver une certaine distance :

- × D'un côté, les adeptes de la régénération naturelle sans prise en compte des écueils cités ci-dessus et notamment, celui qui consiste à favoriser une essence inadaptée. Il est très difficile, en effet, d'admettre que l'installation de manière abondante d'une espèce sur une parcelle, ne prouve pas toujours son adaptation.

Ajoutons à cela que, bien souvent, le recours massif à la régénération naturelle entraîne un affaiblissement progressif de la diversité génétique.

- × De l'autre côté, les "planteurs fous" qui coupent à blanc les peuplements sans se préoccuper de leurs potentiels naturels de renouvellement et qui installent des essences hors de leur optimum, en se disant qu'une récolte d'arbres jeunes permettra d'obtenir des produits commercialisables, à faible valeur, certes, mais en un temps court.

Dans l'un et l'autre cas, de telles attitudes font courir des risques écologiques non négligeables car ces peuplements, inadaptés aux stations dans lesquelles ils se trouvent, constituent des foyers de dépérissement, voire des points de départ d'attaques parasitaires, ou de pathologies.

Aujourd'hui, il n'est plus question pour nous d'opposer les deux techniques de renouvellement. Une régénération naturelle bien adaptée à son milieu peut être notablement enrichie par l'installation artificielle d'une autre essence, voire de la même, mais avec une provenance différente, par bouquets, îlots ou points d'appui. A l'inverse, une plantation peut bénéficier de l'installation d'un recrû dans lequel des essences intéressantes peuvent apparaître et la compléter utilement.

Un panachage intelligent et adapté des deux techniques peut ainsi fournir aux propriétaires forestiers des solutions garantes d'une vraie réussite.

Mais, au-delà de l'aspect technique, il convient de garder à l'esprit l'obligation morale qui est la nôtre de laisser à la génération future au moins l'équivalent, sinon mieux que ce que la précédente nous a légué.

Ce numéro spécial vous apportera de nombreuses informations pour vous accompagner dans cette démarche.



# Actualités

## 10<sup>ème</sup> Journée de la Forêt Privée le 22 septembre 2012 Koenigsmacker (Moselle) : "un très bon millésime"

*Ce samedi d'automne est désormais un rituel : tous les deux ans, rendez-vous est donné aux propriétaires forestiers de Lorraine et d'Alsace, pour participer à une journée autant technique que conviviale, autant conviviale que politique. C'était au tour de la Moselle d'être la puissance invitante, et la région choisie était le Thionvillois, plus précisément à Koenigsmacker, sous la double présidence de Henri Plauche Gillon, Président de l'Union Forestière de l'Est et du C.R.P.F. et de Didier Daclin, Président de Forestiers Privés de la Moselle. Voici un résumé des faits marquants.*

### Phase 1 : l'arrivée à Koenigsmacker

Des bus arrivent des 6 départements lorrains et alsaciens et déposent en forêt plus de 400 propriétaires qui se sont levés tôt pour rejoindre le nord de la Moselle !

Ils marquent un intérêt certain pour le thème de la journée : "les enjeux forestiers d'aujourd'hui pour préparer demain". Un vaste programme qui débute par un café chaud en forêt.

### Phase 2 : les parcelles visitées

Elles se situent dans les forêts de Valmestroff et de Volstroff, dans la Vallée de la Bibiche (*déjà vous regrettez de ne pas être venus !*), avec trois thèmes mis en avant :

- × **Le Plan de développement de Massif (PDM)** dans un massif de 150 ha, avec 250 propriétaires et 755 parcelles de taillis-sous-futaie de Chêne-Hêtre ; l'animation a permis de "faire bouger les lignes" dans tous les domaines, regroupement foncier, coupes d'amélioration en commun, création de desserte. La biodiversité est également analysée à l'aide d'un indice de biodiversité potentielle (IBP).



- × **La place du bois-énergie**, avec la présentation d'un chantier animé par Forêts et Bois de l'Est et l'Usine d'Electricité de Metz qui est en train de finaliser une unité consommant 70.000 m<sup>3</sup> de plaquettes/an issues des forêts lorraines. Le chantier consiste à réaliser des cloisonnements et à éclaircir des tiges d'avenir dans un jeune gaulis de feuillus divers.
- × **Les plantations**, illustrées par une jeune plantation de chênes : techniques de plantations et de dégagements, tailles de formation, choix des essences et coûts générés sont débattus.

### Phase 3 : l'apéritif et le déjeuner

Tous les bus sont à l'heure à la salle de Koenigsmacker pour le mot de bienvenue de M. le Maire et celui de Didier Daclin, avec une approche résolument filière-bois.

Philippe Bernard-Michel, qui a présidé le Syndicat de Moselle pendant 11 ans, est élevé au grade de Chevalier du Mérite Agricole. Cette distinction lui est remise par Henri Plauche Gillon assisté de Jean-Marie Blanchet, Vice-Président du Conseil Général de la Moselle.



Quant au déjeuner, vous n'en saurez rien, mais nos remerciements vont à l'équipe de M. Nosal, traiteur à Thionville.

### Phase 4 : le débat en salle

Après une introduction d'Henri Plauche Gillon (le fonds stratégique carbone, le dispositif assurantiel,...), le débat est organisé autour de deux tables rondes consécutives.

La première table ronde porte sur le programme appelé Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF) qui permettra de généraliser les PDM, tel que celui vu le matin sur le terrain, grâce à un travail conjoint C.R.P.F./Chambres d'Agriculture. Y participent Henri Plauche Gillon, Didier Daclin, Jean-Luc Pelletier, Président de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, Vincent Colson, de l'Office Wallon du Bois.

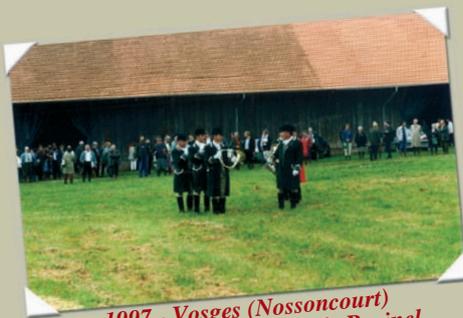
Au-delà de la nécessité reconnue de ce type d'actions, l'impact sur l'économie locale est souligné.

La seconde table ronde a comme sujet la nécessaire relance des plantations. En effet, le nombre de plants plantés s'est effondré depuis 10 ans, passant de 110 millions en 1994 à 28 millions en 2009, hors Pin Maritime. Y participent Isabelle Winger des pépinières Wadel, Alain Jacquet, Directeur de F&BE, Henri Plauche Gillon, Aude Barlier, Déléguée Générale du Gipeb-Lor.

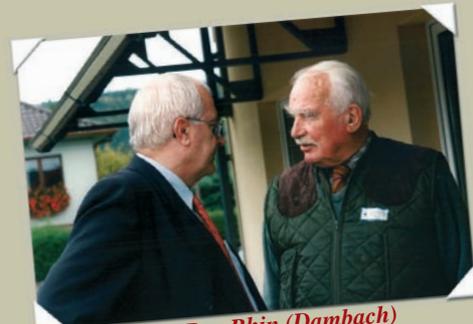




1996 - Meuse (Haironville - Saudrupt)  
Autour de l'inauguration d'une route



1997 - Vosges (Nossoncourt)  
Dans la propriété de M. de Ravinel



1998 - Bas-Rhin (Dambach)  
Dans la propriété de M. de Pourtales

C'est à Aude Barlier que revient l'annonce de la bonne nouvelle : la création d'un fonds d'aide au reboisement dans le Massif Vosgien (cf. page 4).

Les débats sont conclus par Michaël Weber, représentant la Région Lorraine, qui rappelle que le développement forestier ne pouvait passer que par une démarche territoriale, et Michel Sinoir, Directeur Régional de l'Agriculture représentant M. le Préfet, qui souligne le caractère très concret des travaux présentés.

#### Phase 4 : Le retour

Départ vers 17 heures 15. Chaque propriétaire se voit remettre des entrées gratuites sur différents sites du département, offertes par le Conseil Général de la Moselle, ainsi qu'un plant forestier des Pépinières Wadel, un message à peine voilé... qu'à coup sûr il saura décrypter.

Merci à Jean-Michel Hénon, Directeur du C.R.P.F. dont le départ a été annoncé, notamment pour la qualité de ses interventions lors de cette journée.

Philippe Laden, Marie-Françoise Grillot - CRPF  
Photos : Marie-Françoise Grillot

Ils ont dit :

**Henri PLAUCHE GILLON** : "les quotas carbone issus du protocole de Kyoto vont dégager des moyens pour des activités vertueuses. Nous avons demandé que la forêt française puisse bénéficier d'une partie de ces moyens, et cette demande est légitime".

**Didier DACLIN** : "il faut mobiliser le bois, mais le propriétaire doit avoir conscience de son implication dans la filière économique locale,... Lorsque vous exportez de la matière brute, 70 % de cette matière est du bois-énergie non valorisé".

**Jean-Michel HÉNON** : "le regroupement foncier, c'est long, mais cela marche grâce aux aides des Conseils Généraux et du Conseil Régional d'Alsace. En particulier, l'aide du Conseil général de Moselle a été décisive pour la réussite de l'opération de Valmestroff".

**Michaël WEBER** : "le combat de la Région Lorraine est de ramener de la valeur ajoutée sur le sol lorrain".

**Michel SINOIR** : "la forêt lorraine se porte bien et vous avez raison de vous préoccuper des forêts morcelées. C'est, pour l'amont de la filière, le problème principal".



2000 - Moselle (Parc des expositions de Metz)  
Débats sur la tempête



2002 - Meurthe-et-Moselle (Cirey/Vezouze)  
Les forêts du Donon en reconstruction



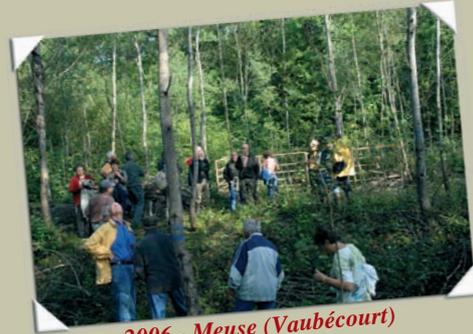
2004 - Haut-Rhin (Masevaux)  
Des petites propriétés diversifiées



2010 - Bas-Rhin (La Broque)  
Récolter plus de bois !



2008 - Vosges (Saint-Jean d'Ormont)  
Le résineux à l'honneur



2006 - Meuse (Vaubécourt)  
Chêne et feuillus divers



# Actualités



## Création d'une aide au reboisement dans le Massif Vosgien : toute la filière se mobilise

*On compte dans le Massif vosgien 44.000 ha de petites forêts résineuses, mais pour diverses raisons, peu de propriétaires réinvestissent après récolte, alors même que la ressource résineuse est insuffisante par rapport aux besoins. Dans le cadre des interprofessions, l'ensemble des acteurs de la filière, des organisations de propriétaires forestiers jusqu'aux exploitants scieurs et industries lourdes s'est "mis autour de la table" pour construire un programme qui incite les petits propriétaires à replanter. Un fonds d'origine privée est ainsi créé, il s'appelle le Fonds d'Aide à la Reconstitution de la Ressource Résineuse (FA3R).*

Le constat est désormais bien connu (surtout si vous avez lu FLOREAL n° 83) : les petites forêts résineuses représentent dans le massif vosgien pas moins de 44.000 ha -près du double de la surface des "grandes forêts" dotées d'un Plan Simple de Gestion-, mais, du moins depuis la tempête de 1999, on ne reconstitue plus que 1 ha sur 4 après la coupe rase, les 3 ha restants devenant le plus souvent des bois blancs sans valeur. Ces données ont été prouvées par les travaux effectués par le CRPF et Cosylval, grâce au traitement de l'image satellite effectué par l'Université de Strasbourg.

Il fallait donc réagir et l'ensemble des acteurs de la filière bois de Lorraine et d'Alsace a mis sur pied le programme FA3R, qui a vocation à inverser la tendance en "redonnant envie de planter". Il faut réenchanter la plantation !

### La FA3R c'est quoi ?

C'est une aide à la reconstitution de peuplements résineux. Sont éligibles les plantations d'Epicéa, de Douglas, de Mélèze et de Sapin, selon la densité minimum suivante :

- × Epicéa : 1.600 plants/ha,
- × Douglas-Mélèze : 1.100 plants/ha,
- × Sapin : 2.000 plants/ha.

Les plants doivent être conformes aux arrêtés régionaux de provenance (5 % du fonds pourront être consacrés à des travaux favorisant les feuillus et plus généralement, la biodiversité).

### Pour qui ?

Pour tout propriétaire privé (personne physique ou morale) réalisant une plantation de résineux de plus de 50 ares et de moins de 4 ha, dans une propriété d'un seul tenant de taille inférieure à 10 ha. Les boisements de terres agricoles sont exclus du dispositif. Le propriétaire signe un engagement de gestion durable, c'est-à-dire un document de gestion (généralement Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles), ou l'adhésion à un système de certification. Il s'engage également à faire les dégagements nécessaires pour sauver les plants de la végétation concurrente.

Les travaux ne peuvent commencer qu'après le dépôt de la demande d'aide.

### Où ?

Dans le massif vosgien de Lorraine (Vosges, Meurthe-et-Moselle, Moselle), d'Alsace (Haut-Rhin, Bas-Rhin), de Franche-Comté (Territoire de Belfort, Haute-Saône). La liste des communes concernées du massif vosgien peut être obtenue sur le site de la Préfecture de Région de Lorraine (sgar ☞ missions interrégionales ☞ massif vosgien ☞ comité de massif ☞ annexe 3 : liste des communes). Sont également éligibles les communes de la Vôge correspondant aux 4 cantons de Darney, Bains-les-Bains, Monthureux et Xertigny. Il s'agit donc de régions où, écologiquement, les essences résineuses sont à leur place.

### Quelles précautions ?

Le projet de reboisement doit être en conformité avec la réglementation en vigueur. En effet, dans beaucoup de communes, il existe différents textes encadrant les reboisements et, en premier lieu, la "réglementation des boisements". Plus généralement, les plantations de résineux ne sont pas recommandées à proximité des cours d'eau.

### Combien ?

L'aide est forfaitaire et se monte à 1.000 €/ha lorsque le propriétaire fait appel à un reboiseur professionnel et à 500 €/ha lorsque le propriétaire assure lui-même les travaux de replantation. Le propriétaire s'engage à entretenir sa plantation pour en assurer la pérennité. A défaut, le remboursement de l'aide lui sera demandé.

### A qui s'adresser ? Quelles formalités ?

Un dossier de demande d'aide peut être obtenu auprès des deux associations interprofessionnelles de la forêt et du bois, associations regroupant les acteurs de la filière forêt-bois de Lorraine et d'Alsace.

#### En Lorraine : auprès du Gipeblor

11 bis rue Gabriel Péri - CS 40511  
54519 Vandoeuvre-les-Nancy Cedex (tél. : 03.83.37.54.64).

#### En Alsace : auprès de Fibois Alsace

Espace Européen de l'Entreprise - 2 rue de Rome  
67300 Schiltigheim (tél. : 03.88.19.17.19).

Pour la Franche-Comté, provisoirement, les dossiers sont à adresser à Fibois, en attendant l'adhésion de l'Interprofession francomtoise.

Une fois le dossier accepté et la plantation réalisée, le propriétaire envoie une déclaration d'exécution de travaux. Le versement de l'aide est effectué par un mandat du CRPF Lorraine-Alsace, dans un délai de 2 mois.

Tout est donc en ordre de marche, avec une évidence à rappeler : l'attribution de l'aide est conditionnée par le montant de l'enveloppe disponible !

## Propos de Jean MAEGEY, Président de l'interprofession alsacienne FIBOIS



### **Un premier commentaire sur le FA3R ?**

Ce fonds va être très utile pour remotiver les petits propriétaires. Les aides de l'Etat en la matière ne sont pour l'instant pas d'actualité et les collectivités ont des budgets très serrés. La filière a su prendre ses responsabilités et "jouer collectif".

### **Concrètement, qui en est membre et d'où vient l'argent du fonds ?**

Nous avons créé le FA3R avec des exploitants-scieurs, parmi les plus importants, la papeterie de Golbey, les coopératives forestières, le groupement de pépiniéristes de l'Est -ce sont eux qui participent financièrement- et avec les Interprofessions, le CRPF, les groupements de propriétaires, qui feront la "logistique". Mais le FA3R a vocation à accueillir tous ceux qui ont besoin de cette matière première, en particulier tous les scieurs et exploitants, à partir du moment où ils signent le cahier des charges.

### **Une question qui intéresse les lecteurs de FLOREAL, pourquoi avoir éliminé les chantiers de moins de 50 ares ?**

Cela a été un grand débat entre nous.

Le morcellement est un vrai handicap, car à petits chantiers, grands coûts. Nous ne voulons pas, en les subventionnant, pérenniser les micro-reboisements, mais il fallait bien tenir compte de la réalité : 50 ares est un bon compromis.

Pour les toutes petites parcelles, un dossier regroupant plusieurs propriétaires par une coopérative est recevable ; enfin, je rappelle que depuis 2002, il existe un dispositif favorisant l'agrandissement des parcelles par la prise en charge d'une grande partie des frais de transactions : il faut en profiter !

## Pourquoi les propriétaires ne reboisent-ils plus ?

### **En premier lieu, pour des raisons économiques :**

× *"Le gibier mange tout, il faut tout recommencer"*

Pas faux, et la seule solution est de limiter les dégâts par le choix des essences et des protections, des dégagements adaptés, et de faire augmenter les plans de chasse.

× *"La dernière exploitation ne s'est pas bien passée"*

Donc, il faut prendre conseil auprès des organismes dont c'est le métier (CRPF, Groupements de gestion,...) ou encore se rapprocher de gestionnaires professionnels.

× *"Ça repoussera tout seul, il n'y aura rien à payer"*

La régénération naturelle a de grandes qualités, mais il y aura toujours des coûts de dégagements. Et dans le contexte des petites parcelles du Massif Vosgien, les possibilités de régénération naturelle sont étroites.

### **Parce que les modes de vie ont changé :**

Les enfants sont loin et n'ont pas toujours la disponibilité pour s'occuper de leurs parcelles, d'autant qu'ils les possèdent en indivision avec des cousins éloignés. Culturellement, jusque dans les années 70, on finissait son pain, son assiette, et on ne laissait pas une parcelle en friche...

### **Parce qu'un discours anti résineux s'exprime sans nuances :**

*"La vallée était devenue toute sombre, et le paysage était plus joli en 1900"*. Bien sûr qu'il ne faut plus planter autour des villages, ou près des cours d'eau,... mais un retour à une agriculture viable occupant le même espace qu'avant la dernière guerre est évidemment utopique.

### **Et bien d'autres raisons...**



# Technique

## Densités de plantation : faire les bons choix !

*Les densités de plantation ont régulièrement diminué depuis 50 ans. De 10 000 plants par ha, nous sommes descendus à 2000, voire 1000 plants/ha et moins. Cette évolution s'est accompagnée de débats passionnés. Aujourd'hui encore, les partisans des fortes et des faibles densités s'affrontent. FLOREAL vous propose de dépassionner les débats et d'examiner de plus près les arguments techniques développés par les deux écoles.*

### Comprendre le mécanisme de croissance des arbres

Les arbres ont des comportements différents selon leur environnement. Isolés, ils ont tendance à développer des grosses branches et, pour les feuillus, à étaler leur houppier, à l'instar de fruitiers dans un verger. Pour les résineux, si la dominance apicale\* naturelle permet en général d'assurer la rectitude du tronc, l'isolement des arbres induit de très grosses branches et des troncs très coniques. C'est la compétition présente au sein d'un peuplement qui permet de pallier cette tendance spontanée et qui conduit les arbres à se développer en hauteur et à s'élaguer naturellement, ou à fabriquer des branches, et donc des nœuds, de plus faible diamètre. La compression au sein du peuplement a aussi pour effet de réduire la croissance en diamètre et, ainsi, la largeur des cerne.

De manière schématique, pour fabriquer une bille de pied de qualité, on peut distinguer trois voies :

- Planter à forte densité : les plants exercent une compétition entre eux.
- Planter à densité plus faible avec accompagnement par le recrû. La compétition est assurée par la repousse naturelle qui "gaine" les arbres plantés. Bien entendu, les essences présentes dans le recrû peuvent contribuer à alimenter le peuplement en arbres d'avenir. Le suivi des arbres plantés doit être rigoureux (taille, élagage si besoin).
- Planter à faible densité avec peu de recrû et mener une sylviculture d'arbre très suivie, avec taille de formation et élagages réguliers obligatoires. L'action humaine se substitue à l'action naturelle de la compétition. Reste que l'absence d'ambiance forestière est presque toujours un facteur défavorable à l'obtention d'arbres de forme satisfaisante.

### Bien analyser le contexte : un préalable indispensable

Avant tout, méfions-nous des discours formatés, méthode unique et universelle applicable par tous et partout. Un bon conseiller saura avant tout vous écouter, analyser l'environnement de votre parcelle et ensuite seulement, vous proposer une palette de choix possibles adaptés à votre situation, en mettant en avant avantages et inconvénients de chacun d'entre eux.

Les facteurs à prendre en compte sont nombreux :

- Antécédent culturel : cette notion influe principalement sur la quantité et la qualité du recrû ; un boisement de terres agricoles où seule l'herbe sera présente entre les plants les premières années est très différent d'un reboisement après coupe, où l'on peut espérer un accompagnement ligneux. De la même manière, un reboisement derrière un peuplement résineux dense laisse augurer une repousse assez lente du recrû (fonction de l'environnement de la parcelle).



*Plantation de noyer noir et hybride à faible densité*

- Essences introduites : les feuillus, comme indiqué ci-avant, ont des réactions différentes des résineux. Certaines essences, comme le hêtre ou le chêne, ont besoin de plus de compression que d'autres dans le jeune âge.
- La présence de gibier : une forte pression de gibier conduira à la mise en place de protections onéreuses, ce qui va influencer sur le choix des densités pour pouvoir rester dans des coûts raisonnables.
- La situation de la parcelle (pente,...), la surface à reboiser, la disponibilité du propriétaire sont aussi des éléments déterminants : une plantation à basse densité qui oriente vers une sylviculture d'arbre nécessite un suivi très régulier. Le propriétaire doit donc appréhender sa capacité à faire les tailles et élagages nécessaires, soit lui-même, soit par délégation. En tout état de cause, si le suivi risque de ne pas être assuré de manière continue, il est préférable de retenir des densités plus importantes.

Photo : Cyril Vitu - CRPF

Cette énumération n'est pas exhaustive, le propriétaire doit donc consacrer du temps à étudier finement son projet avant de prendre sa décision. Le tableau ci-après donne des indications sur les avantages et contraintes des faibles et fortes densités.

Densité	Avantages	Inconvénients	Conditions requises
<p><b>Faible</b></p> <p>400 à 600 plants/ha 200 plants/ha pour certains feuillus (peupliers, noyers) et enrichissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Coût d'installation plus faible</li> <li>× Possibilité de protéger individuellement</li> <li>× Moins de plants à suivre et dégager</li> <li>× Intérêt d'obtenir du mélange à partir du recrû</li> <li>× Parfois gainage de qualité (ex. du charme qui accompagne le peuplement)</li> <li>× Croissance soutenue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Plantation très soignée impérative <sup>(1)</sup></li> <li>× Protection contre le gibier quasi obligatoire</li> <li>× Possibilité de sélection restreinte</li> <li>× Suivi très fin obligatoire : tailles et élagages</li> <li>× Perte de plants inacceptable : regarnis impératifs</li> <li>× Branchaison importante et cernes larges (selon accompagnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Présence de recrû naturel (ou sylviculture d'arbre)</li> <li>× Qualité génétique des plants irréprochable</li> <li>× Grande technicité pour travaux d'entretien</li> <li>× Disponibilité pour un suivi régulier ininterrompu durant au moins 10 ans</li> </ul>
<p><b>Forte</b></p> <p>1.100 à 2.000 plants/ha Parfois plus pour certains résineux (pins)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Grande possibilité de sélection dans le peuplement</li> <li>× Protection contre le gibier pas forcément obligatoire</li> <li>× Moins de travaux d'entretien</li> <li>× Besoin de moins de technicité</li> <li>× Présence de recrû moins indispensable</li> <li>× Période de "vacance" dans le suivi moins irréparable</li> <li>× Perte de plants supportable</li> <li>× Cernes fins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Coût d'installation plus élevé</li> <li>× Coût élevé de la protection en cas de forte population de gibier</li> <li>× Mécanisation des entretiens parfois difficile si dispositif mal implanté</li> <li>× Mélange difficile à obtenir s'il n'est pas installé au départ (le recrû sera "victime" des dégagements au profit des plants)</li> </ul>	<p>Nécessité de pratiquer des éclaircies précoces, voire des dépressages</p>

<sup>(1)</sup> La qualité de la plantation est un facteur très important de réussite. Même à forte densité, la qualité se doit d'être soignée. Pour les très faibles densités, un travail mécanisé localisé, type culti-sous-solage, est recommandé.

## Faire son choix

Evidemment, lorsque que l'on parle de faibles ou de fortes densités, il reste à définir les seuils. Opération délicate s'il en est puisque tous les intermédiaires existent. Pour fixer les idées, voici quelques densités utilisables par grands groupes d'essences. Attention cependant, de bien respecter les seuils de densité imposés en cas de bénéfice d'aide au reboisement !

Pour les résineux, comme l'épicéa et le sapin, les densités les plus courantes sont de l'ordre de 1.100 à 1.600 plants par ha, voire 2.000 pour le sapin. Des plantations inférieures à 1.000 plants par ha sont considérées comme basse densité. Pour le douglas et le mélèze, les densités sont en général moindres, comprises entre 800 et 1.100 plants par ha.

Dans certains cas, comme en présence de régénération naturelle intéressante, on peut opter pour des plantations à basse densité (400 à 600/ha) afin de "sécuriser" la régénération ou introduire du mélange.

Pour les feuillus sociaux comme le chêne et le hêtre, les densités avoisinent celles des sapins et épicéas. Les feuillus dits précieux sont en général plantés à plus faible espacement : 600 à 800-1000 tiges/ha. Comme pour les résineux, des densités plus faibles sont envisageables en présence de recrû comportant des essences intéressantes.



Plantation de chêne rouge protégée contre le chevreuil

Photo : Cyril Vitu - CRPF

Ainsi, pour les feuillus, des densités de 400 plants/ha, voire moins, en complément de recrû, peuvent donner de bons résultats. Bien sûr, le suivi doit alors être très fin.

Enfin, citons les cas particuliers des noyers que l'on plante à des densités faibles, ou encore des peupliers qui sont plantés à densité définitive, soit 156 à 200 plants /ha, selon la richesse du terrain. Cette pratique est liée à l'utilisation de plants de qualité génétique très performante (cultivar) et repose sur un suivi individuel constant des arbres.

Mais la réflexion ne s'arrête pas au choix de la densité, il faut ensuite définir le dispositif de plantation. Cet aspect sera abordé dans un prochain numéro de FLOREAL.

Nous l'avons vu, il n'est pas de réponse unique en matière de choix de densité. Par contre, il peut y avoir des choix inadaptés à une situation donnée. Le propriétaire a donc tout intérêt à ne pas négliger l'étape d'analyse et de réflexion. Les techniciens de la forêt privée peuvent l'y aider en cas de besoin.

Cyril Vitu - CRPF

Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF





# Homme des bois

## Je plante comme je suis

*Avec opiniâtreté, confiance et passion, Alain Jacques vient de planter 15 hectares sur un plateau calcaire mosellan défiguré. Avant les deux prochaines tranches, il s'arrête un instant pour nous conter son engagement pour les arbres.*

Nous sommes une enclave dans plusieurs centaines d'hectares de forêt domaniale, qui créent une sorte de "protection climatique".

Et puis, nous avons travaillé le sol, localement, pour les plants : potets pour érables et douglas, scarification pour les hêtres (cf. FLOREAL n° 85). C'était indispensable après le traitement radical "post-coupe" qu'ont subi les parcelles, à savoir un broyage sur place de tous les rémanents, qui a généré une épaisseur de copeaux plutôt rébarbative pour les futurs arbres.

### *Planter, quoi et comment ?*

Du hêtre, de l'érable sycomore, du douglas. Le dispositif est assez pointu, il m'a été conseillé par la Coopérative F&BE, qui a rédigé également mon PSG. Il devrait permettre rapidement la constitution d'une ambiance forestière, avec des essences variées. Ce sont des lignes d'érable sycomore entre lesquelles sont positionnés des placeaux de 12 plants de hêtre. Les secteurs les plus limoneux sont plantés en douglas à une densité de 1.100 par hectare.

### *La plantation a-t-elle souffert de la sécheresse de cet été ? Et de la dent du chevreuil ?*

Non, pas trop (je vise 80 % de reprise), même si, certains jours j'ai eu envie d'arroser !

Quant au chevreuil, nous avons posé des arbres de fer. Actuellement, rien à signaler, et je suis plutôt optimiste pour l'avenir. Il est vrai qu'en tant que chasseur, chevreuils et sangliers me sont bien sympathiques ! De plus, les revenus de la chasse que je loue, sont les bienvenus dans mon budget !

### *Et si c'était à refaire ?*

Je ferais pareil. J'aime voir les arbres grandir. Je ne rechigne pas à l'effort. Je suis pharmacien à Metz, mes journées sont chargées. Je file en forêt dès que possible, le soir, le week-end, pendant les vacances. J'ai élagué moi-même mes 872 peupliers jusqu'à 7 mètres pendant 5 ans. Avec un échenilloir, bras tendus, soleil ou pluie dans les yeux, torticolis garanti... Je suis passionné de forêt... et d'engins ! J'ai des vieux tracteurs que je "bichonne", un tractopelle, un gyrobroyeur, et d'autres.

Ce qui me tourmente, c'est de me heurter, parfois, à l'un ou l'autre possesseur de quelques ares qu'il ne souhaite ni vendre ni échanger, et dont la propriété ferait pourtant le lien avec une autre de mes parcelles, ou réaliserait un agrandissement bienvenu pour optimiser ma gestion. Des problèmes de foncier, en somme, qu'un tiers saurait sûrement mieux régler que moi (qui suis trop impliqué), un animateur foncier par exemple, qui inciterait à ce genre de transactions et faciliterait les échanges.

### *Est-ce que l'on vous rencontre aux journées de formation ? Programme "Rencontrons-nous", Fogefor,...*

Oh malheureusement non... Je n'ai pas le temps. Mais vous m'y verrez, je le promets... Plus tard !



Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF

### *Vous êtes étiqueté, parmi les forestiers, comme "propriétaire planteur". Pourquoi ?*

J'ai acheté, en 2010, 80 hectares de forêt à Moyeuivre, dont 45 rasés, que j'ai commencé à replanter cette année. 45 hectares d'épicéa mis à terre d'un seul grand coup, par un propriétaire "de circonstance", qui a décapité en quelques semaines la forêt qu'il venait d'acheter. Une "forêt fantasque" puisque l'on raconte même que les rémanents de coupe y prennent feu lorsqu'un éclair lumineux, réfléchi par un tesson de bouteille, les embrase... Et moi, je n'ai pas pu faire autrement que de racheter cette "forêt" pour la remettre debout, cette forêt que j'avais souvent parcourue avec mon père, décédé il y a peu. Combien de fois ai-je chassé avec lui sur ce plateau calcaire... C'est d'ailleurs un peu la chasse qui m'a amené à la forêt.

### *La coupe rase n'est-elle pas un handicap pour planter ?*

Si, c'est certain, surtout sur des terrains "séchards" comme le sont les sols calcaires. Mais, nous avons un atout, c'est la ceinture que réalise la Domaniale de Moyeuivre autour de nous.

Propos recueillis par Anne Madesclaire,  
avec l'aide de Marie-Françoise Grillot - CRPF

Merci à Sébastien Fernoux de F&BE pour ses informations.



# Parole à

**Jean-Michel Hénon,  
Directeur du CRPF**

*En France, la récolte des matériels forestiers de reproduction, boutures, graines, fruits, est régie de manière rigoureuse.*

*En effet, elle se fait sur des peuplements préalablement sélectionnés, dans des zones dites "régions de provenance", aux conditions écologiques relativement homogènes, sous contrôle des services de l'Etat. Lors de la collecte, les lots sont placés dans des sacs plombés et équipés d'une étiquette qui les accompagnera jusqu'à la commercialisation des plants par le pépiniériste et qui en garantira l'origine.*

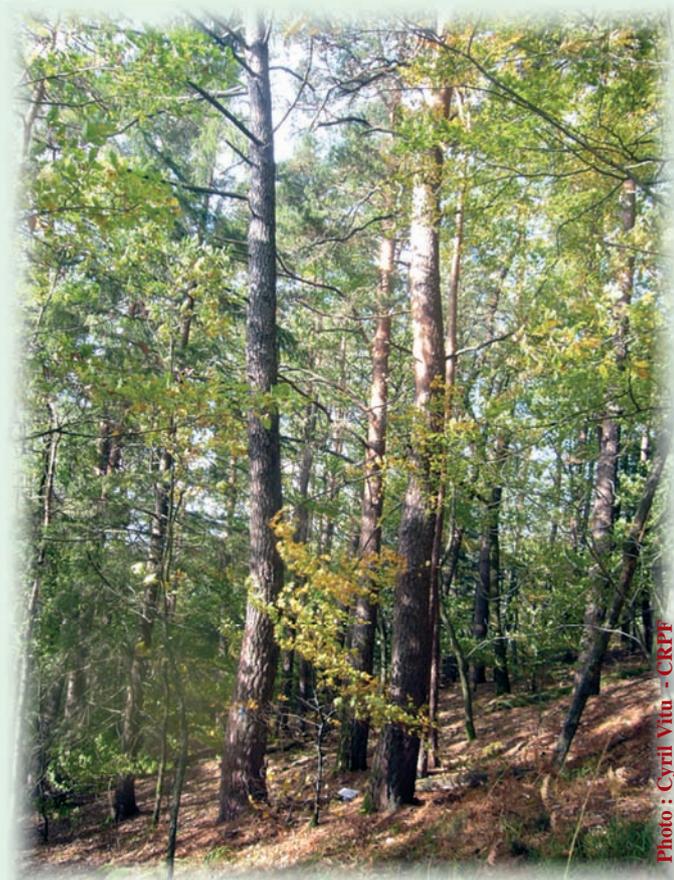


Photo : Cyril Vitu - CRPF

Ce système a permis d'établir régionalement des listes d'espèces et, à l'intérieur de chacune d'elles, de provenances utilisables localement. Il donne également l'assurance au propriétaire que le matériel forestier qu'il achète a une origine géographique connue et est donc susceptible de se développer dans des conditions écologiques identifiées.

Mais l'arrivée du changement climatique et quelques exemples d'échecs doivent nous pousser aujourd'hui à réfléchir au maintien en l'état d'un tel système.

En effet, il n'est pas rare, dans certaines régions, de ne pas trouver la provenance locale d'une espèce que l'on souhaite utiliser. Pour illustrer ce propos, citons l'exemple de la réimplantation des haies brise-vents sur les hauts plateaux du Cantal. Dans ces formations, une essence est emblématique et fait partie du patrimoine culturel local : c'est le frêne. Traité en têtard, il maille le paysage en bordure des champs et ses feuilles permettent de nourrir les bovins en période de disette. Or, pour réimplanter l'espèce, il n'a pas été possible de trouver d'origine locale autorisée. On a donc eu recours à une origine "officielle" : Champagne-Ardenne.

Le résultat a été désastreux. Les arbres ne sont pas adaptés aux conditions climatiques montagnardes et rudes du Cantal. Ils présentent de très importants problèmes de vitalité et de forme alors que, dans le même temps, on trouve dans les haies environnantes des arbres de très belle venue.

Dans un autre registre, le changement climatique a incité les services de l'Etat à élargir la liste des essences possibles à des espèces plus "méridionales" telles que par exemple, le pin maritime. Mais les provenances recommandées viennent d'Aquitaine. Or, on connaît en Lorraine des peuplements adultes qui ont vécu les gelées de 1956 et 1985 et y ont résisté. On peut donc sans peine imaginer qu'ils seront mieux adaptés que les aquitains aux conditions de la région et résisteront mieux aux aléas climatiques. Mais encore faut-il pouvoir aller y récolter des graines pour la production de plants. Aujourd'hui, ce n'est pas possible.

Pourtant, un bouquet d'arbres d'une essence peu répandue dans une région mais susceptible, dans le futur, de présenter un intérêt au regard de l'évolution prévisible des conditions climatiques, ou les quelques arbres qui survivent dans un peuplement déperissant, par exemple de chêne pédonculé, peuvent être des éléments de progrès et nous permettre la mise en place des forêts plus fortes et plus résistantes aux nouvelles conditions qui s'installent progressivement.

Quand une maison est en feu, on ne regarde pas si l'extincteur est homologué. C'est pourquoi il devient urgent de réfléchir à de nouveaux systèmes de récolte de matériels forestiers, avec des règles d'homologation des peuplements producteurs assouplies et élargies. C'est un gage d'efficacité future pour des forêts variées et en bonne santé. Une loi forestière devrait voir le jour prochainement. Il serait bon qu'elle intègre un volet sur ce sujet.



Photo : Cyril Vitu - CRPF

*Pin maritime en mélange avec du pin sylvestre  
Massif de l'Ancerf à Faucompière (Vosges)*



# Autour de nous

## Redonner du punch aux plantations !

*Arnaud Etienne a repris la pépinière familiale de Grandrupt (88) en 2000, une époque dont tout le monde se souvient : l'après tempête ! Pendant 2 ans, quasiment aucune plantation ! Les propriétaires se consacrent aux dégagements, à l'écoulement de leurs bois... Et puis s'installe, doucement, une désaffection envers les plantations. Par ricochet, les pépiniéristes s'avèrent donc être également des sinistrés de la tempête... Que s'est-il passé ? Et comment relancer les plantations ?*



Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF

### *Les pépinières Etienne, une affaire de famille ?*

Dans les Vosges, l'enrésinement des terres agricoles s'est généralisé dans les années 40, il y avait alors ici une centaine de pépinières. Mon grand-père Georges a créé notre pépinière en 1950, puis mes parents Yves et Annette lui ont succédé en 1960. J'ai commencé à travailler avec eux en 81 puis, à leur retraite, j'ai repris la direction. Enfin, il y a 5 ans, afin de faire face aux difficultés, nous avons créé, avec Rémi Bagard, le Gaec de la Ferme Cachée. Cela a permis de maintenir l'activité tout en la modernisant. Sur nos 5 ha, la production est résineuse à 80 % (épicéa, douglas, sapin noir, mélèze), le sol granit-grès leur convient très bien. Le reste est en sycomore, hêtre, chêne rouge, châtaignier. Pour obtenir d'autres débouchés, nous nous sommes diversifiés dans le bois de chauffage.

### *70.000 ha/an reboisés en 1960, moins de 30.000 ha aujourd'hui : comment l'expliquer ? La fin du FFN, le coût des travaux, le morcellement, ou bien encore une certaine démotivation des propriétaires ?*

Je peux répondre par d'autres chiffres, les nôtres. Fin 70, nous plantons 230.000 plants et actuellement 80.000. Comment l'expliquer ? Tout d'abord, dans ce qui nous est proche, les "hagis". Autrefois, les propriétaires, souvent petits agriculteurs, ou voisins de leurs parcelles, faisaient tout tout seuls. Ils venaient chercher les plants, qu'ils plantaient, dégageaient, éclaircissaient. Le seul investissement était l'achat ; le reste, c'était leur propre travail. Aujourd'hui, au fil des successions, les héritiers ont quitté le village... D'autre part, le coût des travaux a augmenté de façon considérable et les bûcherons "traditionnels", on n'en trouve plus ! La tempête de 99 a entraîné une forte démotivation, réduisant à néant le travail de beaucoup, leur coupant l'envie de recommencer ! Une étude comparative sur 2003 et 2009 indique que seuls 25 % des blanc-étocs effectués dans les hagis, ont été reboisés (cf. FLOREAL n° 83 et 85) ! La fin du Fonds Forestier National en 2000, l'arrêt des subventions, tout cela a été ressenti comme un désintérêt et un désengagement de l'Etat et nous a été défavorable.

### *Et ceci s'est conjugué à d'autres facteurs : les dégâts du gibier qui entraînent la pose de protections coûteuses... ?*

Le gibier est un énorme facteur de démotivation, une véritable calamité ! Quand il a planté, le propriétaire veut bien regarnir une fois, puis quand la dent du chevreuil refait des victimes, il abandonne !

J'ai récemment planté une parcelle en douglas, 100 % de reprise au printemps, 30 % de frottés à l'automne.

Le propriétaire a regarni une fois, mais pas 2 ! L'Etat doit s'attaquer de façon sérieuse à ce problème de gibier ! La pose de protections double le prix des plantations, de quoi réfléchir !

### *...la régénération naturelle, l'évolution vers des futaies irrégulières, la diminution des densités de plantations ?*

Les méthodes de sylviculture ont, elles-aussi, contribué au déclin des plantations. On a prôné des densités moins fortes : de 5000/ha, on est passé à 1800-1600. Pourquoi investir dans des plants que l'on éclaircirait 20 ou 50 ans plus tard ? Il me semble que dans ce calcul, on a mis de côté la qualité des bois, beaucoup plus droits lorsqu'ils poussent serrés !

On a décrié les monocultures pour encourager la biodiversité dans les peuplements et la régénération naturelle. Je me pose ces questions : Les bois issus de ces techniques correspondront-ils aux demandes des scieurs dans 50 ans, seront-ils des bois de production ? Ce type de sylviculture sera-t-il en adéquation avec les besoins industriels de demain ? Le principe me semble écologiquement intéressant, mais certainement pas industriellement ! Aujourd'hui, on se rend compte que le massif vosgien est trop petit pour les besoins industriels... Cette tendance ne fera que s'aggraver...

### *Le nouveau fonds : une chance pour le massif vosgien ?*

Ce qui me plaît, c'est que ce fonds (cf. page 2) est une initiative de la filière forêt-bois inter-régionale, suscitée par le CRPF. Ce fonds d'aide à la reconstitution de la ressource résineuse a pour vocation de redonner l'envie, aux petits propriétaires, de replanter leurs hagis. En effet, tout sylviculteur réalisant une plantation supérieure à 50 ares et inférieure à 4 ha peut déposer un dossier et bénéficier (s'il satisfait à certains critères, notamment de gestion durable) d'une aide de 1.000 €/ha s'il fait appel à un reboiseur, 500 €/ha s'il reboise lui-même.

Voilà une lueur d'espoir ! Il reste aux propriétaires à se motiver et à se manifester ! Et nous, pépiniéristes, nous sommes prêts à répondre à cette nouvelle demande ! Comme notre production se calcule à n-3, nous avons prévu d'intensifier notre culture de 40.000 plants cette année et les suivantes !

Interview réalisée par  
Marie-Françoise Grillot - CRPF

# A arbre au vert

## Adaptation des essences : assurer l'avenir

*Lorsque l'on parle de biodiversité, chacun pense tout naturellement à la diversité des milieux (mares, clairières, lisières, espaces ouverts, peuplements feuillus ou résineux,...), ou à celle des espèces (mélange d'arbres dans les parcelles, importance de la végétation au sol, de la faune,...).*

*Mais il est une troisième composante de la biodiversité à laquelle on pense beaucoup moins : c'est la biodiversité intra spécifique, autrement dit la variabilité génétique des individus à l'intérieur d'une même espèce.*

Même si elle est plus compliquée à appréhender, elle n'en est pas moins tout aussi importante que les autres.

Prenons l'exemple de l'homme : la couleur des yeux, des cheveux, la taille, la forme du nez ou de la bouche,... sont autant d'expressions de cette variabilité génétique qui font que nous ne nous ressemblons pas et que chacun d'entre nous est unique.

Dans le même esprit, mais de manière moins évidente, nous ne réagissons pas tous de façon identique vis-à-vis des éléments extérieurs : sensibilité au froid ou à la chaleur, résistance à telle ou telle maladie ("Ils n'en mouraient pas tous mais tous étaient touchés !").

Dans ce domaine, les végétaux sont comme nous. Mis à part ceux qui sont clonés comme le peuplier, les individus d'une même espèce sont tous uniques, même si, à nos yeux, ils se ressemblent. L'apparition des feuilles au printemps, leur chute à l'automne, la floraison n'interviennent pas au même moment chez tous les sujets. Un stress, quel qu'il soit, ne s'exprime pas de la même manière d'un arbre à l'autre.



Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF

Ces quelques exemples de variabilité montrent que, pour la survie d'une espèce dans un milieu en évolution, il est indispensable que cette variabilité génétique soit la plus large possible. En forêt, le long terme de la vie d'un peuplement masque quelque peu la vigilance à avoir sur le maintien de cette forme de biodiversité. Or, au fil des générations, elle peut être remise en cause.

Si l'on fait appel à la régénération naturelle, on tend à resserrer cette variabilité génétique.

En effet, lorsque les fleurs femelles d'un peuplement sont matures, il est fréquent que seules les fleurs mâles de quelques individus seulement soient également à maturité. Sur un hectare de douglas, par exemple, on estime à 3 ou 4 le nombre d'arbres pollinisateurs, qui fécondent par conséquent toute la parcelle ou presque. Cela signifie que leurs descendants sont pratiquement tous demi-frères ou pleins-frères.

Nos voisins belges ne s'y sont pas trompés. Lorsqu'ils régénèrent naturellement une parcelle de chênes, ils installent artificiellement, pour maintenir la biodiversité intraspécifique, des plants de la même espèce à grand écartement, provenant de zones géographiques différentes.



Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF

En France, quand on achète un lot de plants à un pépiniériste pour effectuer une plantation, les individus sont issus de graines qui ont été récoltées sur des peuplements provenant d'une même zone géographique (région de provenance), aux conditions écologiques relativement homogènes, mais qui peut être vaste. Cela signifie que lesdits peuplements peuvent être éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres les uns des autres et, par conséquent, génétiquement assez différents.

Mais les apparences peuvent aussi être trompeuses. Une grande dispersion d'une espèce donnée sur un vaste territoire n'est pas synonyme de biodiversité intra spécifique. Il y a quelques années, une étude a été réalisée sur le noyer commun en comparant, à l'aide de traceurs biochimiques, des arbres en provenance de Turquie, de Grèce, d'Italie et de France. Les résultats ont été très surprenants : les individus étaient tous pratiquement identiques sur le plan génétique, quelle que soit leur origine.

Aujourd'hui, les chênes pédonculés dépérissent massivement en France sur certains types de stations. Issus le plus souvent d'un traitement en mélange taillis-futaie depuis des générations, ils sont certainement génétiquement proches et, par conséquent, ont la même réaction vis-à-vis des changements climatiques qui s'opèrent. Mais, dans les peuplements, on observe parfois la présence d'individus dont l'état sanitaire demeure satisfaisant. Cette différence de comportement peut être due à une variation du sol, localement plus favorable, mais aussi à un caractère génétique particulier qui les rend plus aptes que les autres à résister aux nouvelles conditions. Utiliser les glands de ces arbres pour assurer la régénération des parcelles, de manière naturelle ou artificielle, est certainement l'un des éléments de réponse pour maintenir l'espèce.

La nature possède en elle-même un certain nombre de solutions à sa propre évolution. Sachons les découvrir et les utiliser à bon escient !

Jean-Michel Hénon - CRPF



# e feuilles en aiguilles

## Les propriétaires forestiers enquêtés pour la bonne cause

La propriété forestière est polymorphe, et il faut l'enquêter régulièrement pour en avoir une bonne appréhension. Les enquêtes précédentes avaient fait prendre conscience du morcellement et révélé la fausseté de certaines idées reçues.

La dernière enquête date de 1999, et l'arrêt du 4 juillet 2012 valide la réalisation d'une nouvelle opération.

Pour ceux qui auraient été tirés au sort, le formulaire va leur paraître long, parfois très technique, mais la réponse est théoriquement obligatoire... Et mieux connaître la forêt privée permet a priori de faire de meilleures lois !

## La forêt en chiffres et en cartes - Mémento 2012

Le mémento 2012 "La forêt en chiffres et en cartes" est en ligne. Publié par l'IGN, il rassemble en 28 pages, les principaux chiffres, cartes et informations sur la forêt française métropolitaine, issus des campagnes d'inventaire 2007 à 2011 : surface forestière et son évolution, taux de boisement par département et par sylvoécocorégion, composition et diversité des peuplements forestiers...  
[http://www.ifn.fr/spip/IMG/pdf/memento\\_2012\\_.pdf](http://www.ifn.fr/spip/IMG/pdf/memento_2012_.pdf)

## Voulez-vous participer à la sélection de variétés de feuillus précieux ?

Très peu de variétés forestières de feuillus précieux sont disponibles en France. Le plus souvent, elles sont issues de graines récoltées en forêt, dont la qualité génétique est inconnue. L'INRA se propose d'accompagner la création variétale grâce à une méthode de "sélection participative", selon laquelle l'essentiel des choix et décisions est le fait des utilisateurs finaux. L'enjeu est d'obtenir des variétés adaptées aux besoins économiques et bien sûr, climatiques. Le changement climatique est tellement rapide qu'une stratégie efficace est de produire rapidement (en 20 ou 30 ans) des grumes de valeur, pour planter ensuite une nouvelle variété sélectionnée pour son potentiel adaptatif.

Vous vous interrogez sur le rôle du propriétaire volontaire ? Il achète une ou plusieurs sortes de matériel végétal pour une espèce (provenance, verger à graines...), choisit l'organisation de sa plantation autour de quelques témoins et participe au recueil très simple des observations, s'il le souhaite.

Vous voulez en savoir plus ?

<http://www.inra.fr/selection-participative-arbres> ou Frédérique Santi au 02.38.41.80.31 et Jonathan Migeot au 02.38.41.48.18.

## PEFC Lorraine : un nouveau Président

Toutes nos félicitations à François Godinot, élu Président de PEFC Lorraine lors de l'assemblée générale du 20 juin dernier.

Un lourd travail l'attend : l'adaptation du référentiel lorrain au nouveau schéma français de certification PEFC 2012-2016. Cela implique notamment la sensibilisation des adhérents aux exigences applicables ces 5 prochaines années. Nul doute qu'il veillera, avec son équipe, à promouvoir le label et à augmenter le nombre d'adhérents !

## La réunion PDM sud lunévillois a eu les honneurs de la presse

Ce sont 3 pages que Fabienne Tisserand, journaliste au Bois International, a consacrées à la réunion PDM sud-lunévillois ! Le 22 juin à Halloville, Alban Depaix, technicien CRPF du PDM et Julien Petit (F&BE) ont expliqué aux nombreux propriétaires présents l'intérêt de se regrouper pour mieux gérer, vendre et exploiter. L'une des 7 abatteuses de la société Bottin a fait une démonstration d'exploitation mécanisée impressionnante et très remarquée !

## Une nouvelle adresse pour le Gedefor...

Après 30 années passées à Rouvrois-sur-Meuse, le Gedefor a déménagé. Depuis début septembre, les bureaux sont installés 10 rue de Bel Air à 55300 Spada. Le téléphone est inchangé : 03.29.90.10.22.

Sous la présidence de Claude Berthélémy, Richard Petit (directeur), Jocelyne Marchal (responsable administrative comptable), Arnaud Apert, Julien Grisneaux, Xavier de Taye, et François de Ravinel (tous les quatre techniciens) demeurent à la disposition de leurs 770 adhérents pour 16.500 ha.

## Trois nouvelles Associations Syndicales Autorisées (ASA) en Alsace

3 nouvelles ASA sont créées en Alsace :

- × l'ASA du Entzenberg (Sickert - 68) est née le 22/08/2012 pour 21 propriétaires sur 83 ha avec 5,5 km de chemin.
- × l'ASA du Heidenkopf (Masevaux-Niederbrück - 68) a vu le jour le 12/09/2012 et concerne 89 propriétaires sur 247 ha pour 9,2 km.
- × l'ASA de Fouchy (67) sera mise en enquête publique au cours du mois d'octobre. Elle comprend 91 propriétaires sur 257 ha pour 13,7 km.

## Bientôt du granulé bois, signé SIAT

La scierie Siat ne cesse d'innover : l'entreprise construit une centrale de cogénération et une unité de fabrication de granulé bois avec les déchets de scieries. Ces "pellets" devraient être commercialisés à partir de l'hiver 2012 sous le nom Granuwood.

## Mais où est-il ?



Nous le cherchons partout et souvent. Nous avons tellement vite pris l'habitude de compter sur lui en toute occasion, puisqu'il sait tout faire, et très bien !

Notre Directeur Jean-Michel Hénon continue sa route. Il est rentré chez lui, dans le massif central, pour assumer un poste de Directeur de Recherches à l'IRSTEA de Clermont-Ferrand (*ancien CEMAGREF*), où il s'immergera dans le machinisme agricole respectueux de l'environnement.

Quand on vous dit qu'il sait tout faire...

Nous l'avouons tous, il nous manque. Mais non non, pas d'inquiétude, nous allons continuer quand même !

## La fermeture annoncée de Stracel

Stracel, la branche papetière d'UPM située à Strasbourg est en négociation pour être vendue à deux cartonnières belge et allemand, qui ne s'approvisionneraient pas en bois. Cette fermeture va, selon Jean Maegey, Président de l'interprofession Fibois Alsace, fragiliser l'ensemble de la filière bois du Grand Est de la France, avec 1.000 emplois directs ou indirects menacés.

## Bois et Forêts 67 mis en ligne

Bois et Forêts 67 met un nouveau site internet à la disposition de ses adhérents et de l'ensemble des propriétaires forestiers du Bas-Rhin. Pour toute information, venez visiter [www.boisforets67.fr](http://www.boisforets67.fr).



**FLOREAL n° 90**  
édité par le  
Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace  
41, Avenue du Général de Gaulle  
57050 Le Ban Saint-Martin  
(t 03.87.31.18.42 ☎ 03.87.30.66.36)  
Site internet C.R.P.F. "www.crpf.fr"  
Site internet Forêt Privée "www.forêtprivéefrancaise.com"

Directeur de la Publication  
Jean-Michel Hénon

Rédactrice en Chef  
Anne Madesclaire

Secrétaires de Rédaction  
Marie-Françoise Grillot, Thierry Bouchheid

Maquette  
Mireille Florimond

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)  
N° I.S.S.N. : 1266-796 X  
Numéro tiré à 10.500 exemplaires  
Abonnement gratuit - Dépôt légal à parution  
Imprimé sur papier certifié PEFC  
Labellisé Imprim'Vert

Pensez à vous rendre régulièrement sur notre site [www.crpf.fr](http://www.crpf.fr) !

Des informations actualisées sur une foule de sujets et des documents variés attendent que vous les consultiez.

"Ce bulletin vous a été adressé sur la base des informations cadastrales transmises au CRPF. Si vous ne souhaitez plus être destinataire de nos courriers ou si vous désirez accéder aux informations vous concernant, il vous suffit de l'exprimer par écrit auprès du Centre en indiquant vos coordonnées."



Le bulletin FLOREAL, les réunions "Rencontres-Nous" sont soutenus financièrement par le FEADER - Mesure 111B